Agence lauréate de la 1ère édition du PRIX ECCA de la construction métallique prélaquée pour son **projet de reconversion de la friche BSL**, à Billy-Sur-Aisne (Aisne).

Le Prix ECCA 2019 récompensait la meilleure réalisation **réalisée en France ou à l'étranger entre 2016 et 2019** qui témoignait de la qualité de l'architecture en métal prélaqué au service du patrimoine.

A l'issue du concours, les huit dossiers nominés ont été soumis à un jury pluridisciplinaire présidé par l'architecte **Bruno Goyeneche** : restructuration de lycée, reconversions de friche industrielle, réhabilitation de tours d'habitation, annexe d'un siège social ... Christophe PERIN, Président de l'Association ECCA Groupe français, a eu le plaisir de remettre à l'architecte Dominique CICCO, associé représentant **l'agence parisienne** Cité Architecture, le jeudi 24 octobre dernier, dans le cadre du 50ème congrès annuel de l'Unsfa qui se tenait à Strasbourg, le trophée de la 1ère édition du prix ECCA de la construction métallique prélaquée, pour son projet de transformation de la friche industrielle BSL à Billy-Sur-Aisne aux portes de Soissons. Ce prix récompense le travail de la maîtrise d'œuvre mais également l'engagement de la communauté d'agglomération du Soissonnais et de la Seda à faire déboucher le projet.

Titre de la photo : **Gamme chromatique du bardage métallique / Détail d'une cellule / Plan d'aménagement du Parc BSL**

@Atelier Cité Architecture / Atelier Martine Harlé

Le projet habille la partie basse d'un bardage acier et couvre de panneaux sandwich une partie de la toiture typique en sheds. La réhabilitation de friche près de Soissons (Aisne) a combiné du bardage métallique en partie basse et la pose de panneaux sandwich sur une partie de la toiture.

Contexte, objectif et enjeu du projet :

Conséquence de la désindustrialisation du Soissonnais, la friche BSL devient un enjeu majeur pour la communauté d'agglomération qui décide de reconvertir le site et de le transformer en parc d'activité à vocation industrielle, artisanale et commerciale. La reconversion de la friche BSL est le premier projet à être lancé dans le cadre du schéma de cohérence global du quartier gare de Soissons réalisé en 2013.
Afin de conserver une trace du passé industriel et pour répondre aux besoins de locaux à vocation artisanale et commerciale, la halle P1/P2/P3 est réhabilitée.

La qualité architecturale du bâtiment d'origine en brique, dessiné par l'un des fondateurs des entreprises BSL, ayant disparue sous les extensions réalisées sans souci de cohérence, seule la structure métallique est conservée et mise en valeur. Une nouvelle façade, en retrait

de 6 m, permet de dégager une galerie couverte sur le pourtour de la halle desservant les cellules et le stationnement réservé aux artisans. Cette nouvelle façade est composée de panneaux de polycarbonate en partie haute et d'un bardage ondulé en métal prélaqué en partie basse des cellules. Afin de différencier celles-ci, le choix chromatique s'est articulé autour de la multiplicité de teintes chaudes, rappel de la terre cuite.

L'intervention minimale sur le bâtiment, par la conservation et la réparation de l'existant a permis de limiter le cout de réhabilitation à 550 euros ht/M2. Au-delà d'un projet architectural et urbain, il s'agit d'un projet de revitalisation économique.

Maîtres d'Ouvrage : GrandSoissons Agglomération & Société d'Equipement du département de l'Aisne (SEDA).
Architecte mandataire : Atelier Cité Architecture
Equipe de maîtrise d'œuvre : Euromarne (BET Bâtiment) et AREA (BET VRD)
Date de début du projet : juillet 2017
Date de fin du projet : décembre 2018
Budget : 3 Millions d'euros HT
Surface utile : 6 800 m2, surface de toiture 10 000 M2.

OBJECTIF DU PRIX

L'objectif de ce prix lancé en partenariat par l'association ECCA groupe français, association qui regroupe les industriels qui interviennent dans la conception du métal prélaqué, est de faire mieux connaître ce matériau auprès des architectes et des professionnels de la construction.

Le métal prélaqué, acier ou aluminium, offre un large territoire d'expression en permettant de jouer avec des couleurs dans une palette quasi illimitée, de sélectionner des aspects contemporains, de réaliser des perforations qui autorisent toute forme d'expression, de combiner lames et cassettes aux dimensions variées pour apporter diversité et rythme.

L'Unsfa s'est associée à l'association française **de cette filière, l'*European coil coating association* (Ecca)** pour cette opération de promotion du métal prélaqué en enveloppe de bâtiment, alors que le matériau ainsi transformé n'avait pas l'habitude de rimer avec architecture, du moins de standing : il renvoie beaucoup, dans l'imaginaire, au bardage industriel standard. « Stimulés par la belle référence de la Cité du vin à Bordeaux, dans le but de la valoriser les atouts d'esthétique et de facilité de mise en œuvre de l'acier et de l'aluminium prélaqués, qui représentent, en outre, un exemple de filière sèche ».

Compte tenu du succès de cette 1ère édition, une 2nde édition de ce prix est lancée en 2020 dont la soutenance des projets devant le jury et la remise du prix se tiendra au Couvent des Jacobins à Rennes dans le cadre du 51ème congrès national des architectes les 29 et 30 octobre prochains. Les dossiers de candidature seront disponibles sur les sites de l'Unsfa et de l'association ECCA.

Contact : candidature@prixecca.org

ecca
prepaintedmetal.eu